Objet: Oermingen - Plan local d'urbanisme - Modification n° 1 – Notification aux Personnes Publiques Associées

Le : 19 avril 2023 à 16:00 (GMT +02:00)
De : "Alexandre TREIBER" <alexandre.treiber@alsace.chambagri.fr>
À : "mairie.oermingen@orange.fr" <mairie.oermingen@orange.fr>
Cc : "ATIP Procédure Urbanisme" <procedure.urba@atip67.fr>
Objet : RE: Oermingen - Plan local d'urbanisme - Modification n° 1 – Notification aux Personnes Publiques Associées

A l'attention de M. SCHMIDT, Maire de la commune d'OERMINGEN

Monsieur le Maire,

En réponse au courrier du 3 avril 2023 concernant le projet de modification n°1 du PLU d'Oermingen, la Chambre d'Agriculture n'a pas d'observations particulières à formuler.

Les différents points de la modification n'ont en effet pas d'impact sur le foncier agricole ou sur les activités agricoles.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

Alexandre TREIBER
Responsable d'équipe Foncier, Urbanisme et Infrastructures
Service Gestion du Territoire

Tél. : 03 88 19 17 28
alsace.chambre-agriculture.fr